

DISPOSEZ-VOUS D'UN PLAN DE SAUVETAGE ?



**IL FAUT TOUJOURS DISPOSER D'UN PLAN DE SAUVETAGE POUR
LES PLATEFORMES DE TRAVAIL SE DÉPLAÇANT SUR MÂTS (PTDM)
ET LES MONTE-CHARGES DE CONSTRUCTION**



**PROMOUVOIR ET PERMETTRE L'UTILISATION SÛRE ET EFFICACE DE
L'ACCÈS MOTORISÉ EN HAUTEUR À TRAVERS LE MONDE**

Téléchargez gratuitement des posters à www.ipaf.org/andyaccess

Ref. AM3 MA-1107-0924-2-fr